

# LA PRESSE EN REVUE...



**JEUDI 22 MAI 2014**

## SOMMAIRE

- 1) Sont-ils des partis ?
- 2) La « vague »
- 3) Elle décidera ?!
- 4) Et si ?
- 5) Les eurosceptiques
- 6) Il a parlé...



G.Diez La Presse en Revue

## I) Les partis européens sont-ils vraiment des partis ?



Le représentant de la gauche radicale, le Grec Alexis Tsipras, l'écologiste allemande Ska Keller, le social-démocrate allemand Martin Schulz, Le conservateur luxembourgeois Jean-Claude Juncker et le libéral belge Guy Verhofstadt avant le débat dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles, le 15 mai. (Photo John Thys.AFP)

**PPE, PSE, ALDE, PGE... Mises en valeur par la compétition entre prétendants à la Commission, ces formations transnationales s'assimilent encore davantage à des «clubs politiques».**

Vous n'en entendez jamais parler, vous ne pouvez pas voter pour eux ni même, pour la plupart, y adhérer. Et pourtant, les partis politiques européens existent. En 2014, treize formations transnationales, officiellement reconnues, reçoivent des subventions européennes. Comme le Parti populaire européen (PPE), principale formation de droite, le Parti socialiste européen (PSE), les centristes de l'Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE), ou encore les radicaux du Parti de la gauche européenne (PGE). Ces mouvements sont d'un genre particulier, puisque leurs membres sont eux-mêmes des partis : ils regroupent en effet des formations nationales aux idées identiques ou similaires.

Ainsi, le PPE, qui domine actuellement le Parlement européen, regroupe une cinquantaine de partis libéraux-conservateurs de l'UE, dont l'UMP française. Le PSE comprend 33 partis sociaux-démocrates, et notamment le Parti socialiste. Le Parti vert européen représente 32 mouvements, y compris Europe Ecologie-les Verts; quant à la très eurosceptique Alliance européenne pour la liberté (AEL), elle affiche 7 membres dont le Front national. Mais ces coalitions européennes méritent-elles vraiment le titre de parti ?

«La question se pose depuis longtemps, souligne Francisco Roa Bastos, docteur en sciences politiques et spécialiste du sujet. Le problème est qu'on ne sait pas définir précisément ce qu'est un parti. On sait, en gros, que ce sont des entreprises politiques qui tentent d'arriver au pouvoir. Mais en Europe, où se situe le pouvoir au juste ? Qui plus est ces partis n'ont pas vraiment de militants. Ce sont donc surtout des structures décoratives.»  
Former une «conscience européenne»

Celles-ci ne sont pourtant pas nées d'hier : des structures de coordination entre mouvements européens se sont mises en place dès les années 1950, et se sont consolidées à partir de la création du Parlement de Strasbourg, en 1976. Ce n'est pourtant qu'en 1992 que les formations

européennes ont reçu une reconnaissance officielle : le traité de Maastricht les mentionne alors comme «facteur d'intégration au sein de l'Union», contribuant à «la formation d'une conscience européenne». «Mais le grand tournant, ce fut 2004», explique Kostas Sasmatzoglou, porte-parole du PPE. Cette année-là, un règlement met en place un statut précis pour les «partis politiques au niveau européen», et la possibilité pour eux d'un financement public.

Selon ce statut, le parti doit être doté de la personnalité juridique dans l'Etat membre où il a son siège; disposer d'élus locaux ou nationaux dans au moins un quart des Etats membres (soit sept pays minimum) ou y avoir réuni au moins 3% lors des dernières européennes; respecter les grands principes de l'UE, notamment en matière de droits de l'homme; et avoir participé aux élections européennes, ou en avoir l'intention. Une réforme adoptée en avril 2014 prévoit que ces partis devront à l'avenir être enregistré sous droit européen, et non plus sous droit national. Ils devront également disposer d'un eurodéputé au moins. Ce sont le Parlement européen ainsi qu'une autorité indépendante qui évalueront le respect de ces règles.

A condition de respecter quelques obligations supplémentaires, le mouvement reçoit également des subventions européennes - qu'il n'a pas le droit de reverser à ses partis membres ni à ses eurodéputés. En 2014, un montant total de 27,5 millions d'euros sera mobilisé à cet effet, les sommes par partis s'étalonnant de 354 000 euros (EUDemocrats) à 9,4 millions (PPE). A ces sommes s'ajoutent les cotisations des partis membres. Les mouvements européens disposent donc d'un statut juridique et de moyens parfois conséquents. Cela suffit-il pour en faire des partis à part entière ?

**«Une sorte de club politique»**

Pour Didrik de Schaetzen, responsable de la communication de l'ALDE, pas de doute : «Nous organisons des réunions de coordination entre nos Premiers ministres avant les sommets européens, nous produisons un manifeste politique pour les élections européennes... ce sont des activités traditionnellement réservées à un parti». La coprésidente des Verts européen, Monica Frassoni, insiste : «Nous sommes un parti à part entière, avec des organes internes ayant autorité sur des

questions importants, et un rôle de légitimation pour les partis nationaux qui en auraient besoin - c'est arrivé en Espagne, où nous avons privilégié un nouveau parti écologiste plutôt que l'ancien».

«C'est vrai, appuie Francisco Roa Bastos, ces partis organisent régulièrement des congrès pour élire leurs instances dirigeantes, des réunions entre leaders... Mais c'est une coordination très faible, une sorte de club politique. Les plateformes communes en question sont très vagues puisqu'elles doivent être acceptables, au PSE par exemple, à la fois par les travaillistes britanniques et les socialistes grecs». De son côté, le PPE embrasse des formations démocrate-chrétiennes comme la CDU allemande d'Angela Merkel, mais aussi le Popolo della Liberta de Silvio Berlusconi et le Fidesz hongrois du Premier ministre Viktor Orbán, volontiers autoritaire et économiquement interventionniste. La plate-forme électorale du PPE – intitulé, de manière révélatrice, «manifeste» et non «programme» – s'en tient donc, elle aussi, à des orientations très générales.

De fait, les statuts des partis européens, où figurent leurs objectifs, n'évoquent pour la plupart qu'une meilleure «coopération» entre les partis membres. Certains sont plus explicites encore : le Parti de la gauche européenne se veut «une organisation flexible et décentralisés de partis [...] indépendants et souverains»; au PPE, si «les partis membres [...] soutiennent les positions prises par l'association dans le cadre de l'UE», ils «maintiendront leur nom propre, leur identité et leur liberté d'action dans le contexte de leurs responsabilités nationales». Chez les souverainistes de l'AEL, leurs membres conservent également «leur nom, leur identité et leur autonomie d'action». Les groupes au Parlement de Strasbourg – dont les contours ne recourent pas toujours ceux des partis – ne dépendent pas plus des partis européens.

Qui plus est, la plupart de ces partis n'acceptent pas de membres individuels, à l'exception de leurs propres parlementaires européens et des élus nationaux d'un parti membre. Seuls la Gauche européenne, l'ALDE, l'AEL, les EUDémocrates et le Parti démocrate européen ouvrent clairement cette possibilité – toutefois assortie, chez certains, de conditions particulières et de restrictions au droit de vote dans les instances internes. A l'ALDE, le nombre de militants individuels est de «moins de mille», reconnaît Didrik de Schaetzen.

**Des circonscriptions transnationales ?**

Le rôle de ces partis est sans doute amené à grandir, celui du Parlement européen ayant été renforcé dans la désignation du président de la Commission. Pour la première fois, les candidats désignés par les cinq principaux partis européens (1)-certains à l'issue de primaires internes ou ouvertes à tous- ont mené une véritable campagne à travers l'UE, jusqu'à débattre en eurovision jeudi dernier. «C'est nous qui finançons la campagne de Jean-Claude Juncker pour la présidence de la Commission, souligne Kostas Sasmatzoglou, du PPE. Nous planifions ses déplacements, ses meetings, tout cela depuis notre QG. Le budget est de 1,6 million d'euros.» Chez les écologistes, «sur les questions purement européennes, c'est le Parti vert européen qui décide, insiste Monica Frasson. La candidature Skeller-Bové a été pilotée par nous depuis le début».

Toutefois, selon Francisco Roa Bastos, «seule une modification institutionnelle importante pourrait changer les choses : notamment la création de circonscriptions transnationales, franco-allemandes par exemple, réunissant des électeurs des deux côtés du Rhin. L'eurodéputé libéral Andrew Duff avait porté une telle proposition, mais, en raison de l'opposition du PPE, celle-ci n'a même pas été examinée par le Parlement européen».

*(1) Le conservateur Jean-Claude Juncker (PPE), le social-démocrate allemand Martin Schulz (PSE), le libéral belge Guy Verhofstadt (ALDE), l'Allemande Ska Keller avec le Français José Bové (Parti vert européen), et le Grec Alexis Tsipras (PGE).*

liberation.fr-Dominique ALBERTINI

**LAPRESSEENREVUE.EU**

## II) FN et élections européennes : non, il n'y aura pas de "vague bleu Marine"



Par Thomas Guénolé  
Politologue

Comme lors des élections municipales, le FN est d'ores et déjà annoncé comme le grand gagnant des européennes du 25 mai prochain. Selon un sondage Ipsos-Steria, le parti de Marine Le Pen se maintient en tête des intentions de vote (24%). Mais pour le politologue Thomas Guénolé, médias et analystes font erreur en évoquant une probable "vague bleu Marine". Explications.

Édité par Sébastien Billard Auteur parrainé par Mélissa Bounoua



Marine Le Pen lors d'un meeting à Paris, le 18 mai 2014 (l.

Même en prenant en compte les marges d'erreur, les sondages successifs concordent pour placer le FN soit premier, soit deuxième au soir des élections européennes. Les mêmes sondages concordent pour donner à l'UMP, réciproquement, soit la première soit la deuxième place, et dans tous les cas, le PS en troisième position.

Rien n'est certain, mais ces tendances persistent.

### Une vague abstentionniste et non frontiste

Si le FN arrive en deuxième position, a fortiori s'il est premier, l'on peut d'avance pronostiquer ceci : massivement, les journalistes, les analystes, les commentateurs, la classe politique, parleront tout à trac d'un "21 avril européen", d'un "21

à l'envers", d'une "vague bleu Marine", d'une "poussée spectaculaire de l'extrême droite", et ainsi de suite.

Cependant, les faits sont têtus : non, il n'y aura pas de vague bleu Marine aux européennes.

Si les sondages successifs concordent pour donner au FN autour de 20% des suffrages exprimés, ils concordent également pour pronostiquer une participation de seulement 40% de l'électorat total. Or, 20% de 40%, cela fait 8%. Objectivement, non, obtenir les voix de 8% de l'électorat, ce n'est pas une vague.

Cela étant, toujours en se basant sur les sondages successifs, les résultats des autres partis ne seront guère plus glorieux.

Par exemple, si l'on admet que l'UMP obtiendrait 23% des voix, cela représenterait 23% de 40%, donc 9% de l'électorat. Il n'y aura donc ni vague bleu Marine, ni succès de la droite. Objectivement, avec une abstention pronostiquée entre 60 et 70% de l'électorat, ce qui se produira, c'est une vague blanche.

### Une erreur d'analyse et de perception

Cette vague blanche n'est, pour mémoire, ni un parti des pêcheurs à la ligne dont on peut sourire dans un haussement d'épaules, ni une masse d'indécis, ni des paresseux qui auraient "la flemme" d'aller voter.

Demander à quelqu'un pourquoi il n'ira pas voter suffit pour s'en rendre compte : viennent assez vite des réponses de type "ça ne sert à rien", "ça ne change rien", "ce sont tous les mêmes", etc.

De fait, l'abstention est la forme lourdement majoritaire du rejet du système, dont la forme minoritaire plus radicale est le vote antisystème. Ce dernier se subdivise entre le vote FN, le vote Front de gauche, et le vote blanc. En d'autres termes, une colossale erreur d'analyse et de perception se prépare.

Collectivement, parce qu'ils ont le nez collé aux suffrages exprimés, la plupart des journalistes, des analystes, des commentateurs, et des membres de la classe politique, verront probablement dans les résultats des européennes une "vague bleu Marine". Or, objectivement, ce qu'on verra en réalité, c'est une énorme vague blanche dont le vote antisystème n'est que l'écume.

## Passer au vote obligatoire ?

Par conséquent, au lendemain des élections européennes, il est hélas probable, à la suite de cette erreur d'analyse et de perception, que les sempiternelles "leçons du scrutin" tournent autour du thème de la réponse à apporter à une "vague bleu Marine" pourtant objectivement imaginaire.

En revanche, à la suite de la même erreur, il n'y aura probablement pas de leçons tirées de la vague véritable et réelle, c'est-à-dire la vague blanche.

Or, au fil des élections intermédiaires, à mesure que le corps républicain se vide de ses électeurs comme un blessé grave se vide de son sang, il devient crucial de faire du vote un devoir, et non plus un droit : passer au vote obligatoire, sanctionner l'abstention par une amende, compter le vote blanc comme suffrage exprimé – car c'en est un –, et refaire d'office l'élection le mois suivant si le vote blanc dépasse 50% du total.

nouvelobs.com

Isabelle Balkany a été placée en garde à vue dans les locaux de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) à Nanterre, mercredi 21 mai.

L'épouse du maire UMP de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) est interrogée dans le cadre d'une enquête visant le patrimoine du couple,

Tapez pour saisir le texte

Le Monde.fr  
avec AFP

## Isabelle Balkany placée en garde à

LAPRESSEENREVUE.EU

## III) Juncker ou Schulz ? A la fin c'est Merkel qui décide...



Régis Soubrouillard - Marianne

Journaliste à Marianne, plus particulièrement chargé des questions internationales

Malgré tous les efforts dialectiques déployés par les socialistes pour persuader les électeurs français qu'ils ont, dimanche prochain, le destin de l'Europe entre leurs mains, dans son pays Angela Merkel est beaucoup plus claire : le choix du président de la Commission européenne fera l'objet de longues tractations motivées notamment par des enjeux de politique intérieure allemande.



Yves Logghe/AP/SIPA

C'est devenu un élément langage au Parti socialiste. Stéphane Le Foll, le porte-parole du gouvernement, le répète sur tous les tons pour bien faire rentrer l'idée dans le crâne de ses concitoyens : « Vous allez pouvoir élire le président de la commission européenne pour la première fois ». François Hollande lui-même, dans sa tribune au Monde y est allé de son couplet. Quant à Jean-Christophe Cambadélis, il a poussé le bouchon encore plus loin en qualifiant la Commission de « gouvernement de l'Europe ». Encore une semaine de campagne (aussi terne soit-elle) et les VRP des européennes tenteront de nous vendre l'élection du « président de l'Europe » au suffrage universel direct. A les entendre, nous n'en serions finalement plus très loin...

Malgré tous ces efforts d'enfumage, c'est peu dire que la mayonnaise démocratique européenne ne prend pas, comme si les peuples s'étaient déjà

faits à l'idée qu'en Europe (en particulier depuis le référendum de 2005), la décision ne dépendait plus vraiment des urnes. D'autant que, s'il est vrai que les chefs d'Etat et de gouvernement doivent désormais proposer un candidat à la présidence de la Commission « en tenant compte des élections au Parlement européen », aucune obligation n'est faite de désigner une personnalité appartenant au parti arrivé en tête aux élections européennes.

Pour Merkel, les élections n'auront qu'une valeur « indicative »

En Allemagne, Angela Merkel, elle au moins, la joue franche du collier expliquant dans la plupart de ses interventions récentes qu'il n'y a aucun « lien automatique entre le nombre de votes et [les hautes fonctions] à pourvoir ». Pour elle, le résultat des élections européennes n'aura qu'une valeur « indicative », méprisant ainsi les tentatives des partis visant à mettre en avant leur propre candidat.

Interrogée encore cette semaine par le Leipziger Volkszeitung sur le risque de « détruire la démocratie européenne en cas de désignation d'un candidat qui ne serait pas issu du parti vainqueur des élections », la chancelière calme le jeu en déclarant que « le conseil doit tenir compte du résultat des élections », mais ajoute dans l'immédiate foulée : « Nous allons beaucoup discuter à partir de dimanche ». Une façon de souligner, une fois de plus, que le choix du président de la Commission fera l'objet de longues tractations entre gouvernements.

En ce sens, la chancelière allemande est d'une parfaite cohérence : elle a été la première à adressé une fin de non-recevoir aux partisans d'un rôle accru du Parlement dans le processus de nomination du prochain président de la Commission européenne. Pour Merkel, c'est aux chefs d'État et de gouvernement qu'il revient de désigner à la majorité qualifiée et « en tenant compte » donc du résultat du scrutin celui qui dirigera l'exécutif européen, comme le prévoient explicitement les traités. Reste donc au Parlement le simple droit de refuser le candidat proposé.

### **Pour ne pas faire de Martin Schulz un futur rival ?**

C'est que les préoccupations de Merkel ne relèvent pas uniquement de la légitimité d'une démocratie européenne, déjà largement entamée. A la tête d'une grande coalition avec les sociaux-

démocrates, la chancelière allemande doit prendre en compte aussi quelques éléments de politique intérieure.

Si le candidat des sociaux démocrates Martin Schulz (SPD) a longtemps eu les faveurs de Merkel (le quotidien allemand Der Spiegel faisant même état, en octobre 2013, d'un accord entre la chancelière et lui pour porter le projet économique que la dame de fer de Berlin entend imposer à la Commission européenne), la chancelière aurait aujourd'hui changé son fusil d'épaule. Merkel, issue de la droite chrétienne démocrate (CDU) voudrait désormais éviter que Schulz n'utilise son éventuel mandat européen à des fins de politique intérieure et ne finisse, à terme, par s'imposer comme un rival sur le plan intérieur et vienne même fragiliser, par ricochet, la coalition CDU-SPD.

Par ailleurs, Angela Merkel a tout fait pour imposer Jean-Claude Juncker comme tête de liste du parti conservateur européen, et l'ancien ministre luxembourgeois ne manque jamais de rappeler qu'il bénéficie du soutien de la chancelière.

Bref, la jolie blquette serinée par les socialistes français d'un président de la Commission européenne choisi par les électeurs fera l'objet, en fait, de bien des tractations politiques motivées par des enjeux certes européens, mais aussi et surtout de politique intérieure... berlinoise.

A la manière de l'attaquant anglais Gary Lineker, resté célèbre pour sa définition du football « un jeu qui se joue à onze contre onze et, à la fin, c'est l'Allemagne qui gagne », on pourrait dire de l'Europe qu'elle est aujourd'hui « un jeu politique qui se joue à 28, on vote tous en même temps et, à la fin, c'est toujours Angela qui gagne ».



**LAPRESSEENREVUE.EU**

## IV) Si Le Pen gagne, l'UE sanctionnera-t-elle la France ?



Marine Le Pen le 18 mai à Paris - AFP / Pierre ANDRIEU

Le contraste est étonnant, entre le désamour des Espagnols pour les institutions européennes tel que le révèlent plusieurs études, et l'absence en Espagne de mouvements eurosceptiques pouvant espérer conquérir ne serait-ce qu'un seul des 54 sièges à pourvoir le 25 mai prochain. Plus étonnant encore, l'Espagne reste ce pays où les rares populistes ayant obtenu un siège au Parlement européen (en l'occurrence Ruiz Mateos et son gendre, en 1989) l'ont remporté grâce à des messages très europhiles.

Nous, les Espagnols, sommes conscients de tout ce que les institutions européennes nous ont apporté après des décennies d'isolement. Et ce n'est pas aujourd'hui que nous allons mordre la main qui nous nourrit depuis 1987.

### **Branle-bas de combat**

Le problème aujourd'hui, c'est qu'au populisme eurosceptique, caractéristique d'un parti comme le Ukip britannique, s'ajoutent les antécédents xénophobes du Front national français. Et l'on peut se demander comment l'UE réagira à la victoire électorale d'un parti de cet acabit.

Rappelons-nous ce qui s'est passé en 2000 quand le Parti libéral d'Autriche (FPÖ) de Jörg Haider, vainqueur aux législatives autrichiennes, est arrivé au pouvoir grâce à sa coalition avec le Parti populaire (ÖVP), auquel il laissa cependant la chancellerie. On se souvient du branle-bas de combat qui s'en était suivi, l'Union envisageant même alors d'expulser l'Autriche.

Finalement, un comité de trois sages, parmi lesquels Marcelino Oreja [qui fut ministre du gouvernement d'Adolfo Suárez, député européen puis commissaire européen], avait prôné l'acceptation du scrutin démocratique. Il était plus utile de tenter d'analyser les raisons de ce résultat électoral (conséquence logique d'un quart de siècle lors duquel de grandes coalitions s'étaient succédé au gouvernement) que d'en condamner les conséquences.

### **Redorer le blason électoral**

Aujourd'hui, l'UE pourrait se voir confrontée à la victoire en France d'un parti xénophobe aux élections européennes. Evidemment, il ne pourra pas pour autant former de gouvernement. Mais si

vraiment nous tenons à redorer le blason de ce scrutin, ceux qui se sont révolté contre l'Autriche peuvent-ils fermer les yeux sur ce qui s'annonce aujourd'hui en France ?

Il est parfois pertinent de faire deux poids deux mesures. Mais cette fois, ce serait négliger le risque, gigantesque, de contagion de ce "modèle français".

ABC| Ramón Pérez-Maura

[courrierinternational.com](http://courrierinternational.com)

## V) Les Européennes en question. Qui sont les eurosceptiques ?



Photo archives

**Quand, qui, pour quoi ? Retrouvez chaque soir une nouvelle question - et sa réponse - sur les élections européennes.**

### Qui sont les eurosceptiques ?

On nous en rebat les oreilles : le scrutin de dimanche sera marqué par une poussée des eurosceptiques.

Un nouveau parti ? Non – pas un parti, encore moins nouveau - mais une nébuleuse de formations qui vont des « anti » à ceux qui doutent en passant par les populistes, souverainistes, nationalistes ou autres conservateurs, selon l'étiquette qu'ils se donnent ou qu'on leur attribue.

En France, outre certaines « petites listes » qui tentent leur chance à l'élection, ce sont les partis aux extrêmes qui représentent cet euroscepticisme

sur l'échiquier politique. Le Centre, la gauche et la droite étant historiquement pro-européens.

Mais à l'échelle nationale comme européenne, tous ces partis « eurosceptiques » sont tellement divers que leurs élus au Parlement auront des difficultés à se rassembler et former un groupe.

Et dans la rue aussi, l'euroscepticisme est multiforme. Certains n'ont jamais cru aux vertus de la construction européenne, d'autres en soient revenus. Pêle-mêle, sont mis au banc des accusés des institutions trop opaques et pas assez démocratiques, un Euro qui aurait plombé le niveau de vie, une Europe à 28 qui aurait grandi trop – ou trop vite...

Des arguments multiples avancés pour verser dans l'euroscepticisme. Parfois même opposés. Mais cette opposition, cette défiance ou cette déception ne vont pas forcément se traduire en bulletins glissés dans les urnes. Elles risquent de gonfler les scores de l'autre grande gagnante annoncée par les instituts de sondage pour ce dimanche : l'abstention.

### Que fait l'Europe contre le chômage ?

Les responsables européens affirment souvent que la lutte contre le chômage est leur priorité absolue. Difficile pour eux de tenir un autre discours : ce fléau touche un total de 26 millions de personnes dans les 28 Etats-membres. Autre chiffre dramatique : sur le marché du travail, plus d'un jeune Européen sur cinq ne parvient pas à trouver un emploi.

En Grèce et en Espagne, cette proportion est même d'un jeune sur deux. A vrai dire, l'Union européenne est assez démunie pour lutter contre le chômage. Elle a en effet peu de prérogatives dans le domaine social, contrairement aux Etats.

Elle n'est toutefois pas restée totalement inactive. Elle a notamment lancé, en avril 2013, la "garantie pour la jeunesse". L'objectif de cette initiative ? Que les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer une offre d'emploi, d'apprentissage, de stage ou de formation continue dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte d'emploi.

Au niveau européen, un budget de six milliards d'euros est prévu pour la période 2014-2020, mais c'est désormais aux différents Etats membres de mettre en musique ce programme.

Ils pourront pour cela s'inspirer de la Finlande, pays précurseur dans ce domaine (en 2001, 83,5 % des jeunes chercheurs d'emploi y ont bénéficié d'une intervention efficace dans les trois mois suivant leur inscription au chômage).

Des voix s'élèvent déjà pour demander l'extension du droit "garantie pour la jeunesse" aux 25-30 ans, également très touchés par le



chômage. D'autres voix, nombreuses, s'inquiètent quant à son financement. Les fonds alloués pourraient ne pas se révéler suffisants, créant un risque de saupoudrage.

### **L'Europe a-t-elle son mot à dire sur tout ?**

L'UE intervient dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne. Lors de la dernière législature, les députés européens ont par exemple planché sur la sécurité alimentaire, la réglementation anti-tabac ou encore les téléphones portables. Plus généralement, l'Europe joue un rôle majeur dans la régulation de l'activité économique (réglementation bancaire, lutte contre la fraude fiscale...) et dans l'évolution du droit du travail (par exemple dans le dossier des travailleurs détachés).

Au total, environ un tiers des législations appliquées en France sont issues des textes européens. Et cette proportion dépasse 50 % dans certains secteurs (agriculture et pêche, économie et écologie).

L'UE ne peut cependant pas intervenir sur tous les sujets. Elle ne dispose en effet que des compétences qui lui sont attribuées par les traités. Certaines sont exclusives (la politique monétaire par exemple), d'autres partagées avec les Etats (comme la protection des consommateurs).

Lorsque les traités n'ont pas transféré une compétence à l'Europe, elle reste dans les mains des Etats. On peut citer parmi ces domaines celui de la Défense (que l'on qualifie d'ailleurs souvent de Défense nationale). Le Parlement européen ne pourrait pas, par exemple, imposer à la France de renoncer au principe de dissuasion nucléaire.

### **Pourquoi tant de listes ?**

25 listes dans la Région Ouest ! Un chiffre représentatif du scrutin sur le plan national : c'est un nouveau record, cette année 193 listes se présentent aux européennes.

Pourquoi tant de candidats pour un scrutin qui mobilise si peu les électeurs ? Outre les poids lourds (UMP, PS, FN), de nombreux "petits partis" sont présents, souvent emmenés par d'ex-candidats ou prétendants à la présidentielle (Nicolas Dupont-Aignan, Corinne Lepage, Philippe Poutou...) mais aussi des formations régionalistes comme l'UDB dans l'Ouest, et d'autres mouvements quasiment sinon totalement inconnus du public, de la liste Esperanto à celle des Féministes.

Des formations qui trouvent dans les élections européennes l'occasion de se faire entendre. Les conditions de participation au scrutin sont plutôt

simples, le nombre de candidats requis limité, et les moyens nécessaires pour mener campagne peuvent être réduits au minimum... Certaines listes proposent ainsi à leurs électeurs d'imprimer eux-mêmes leur bulletin de vote et les réseaux sociaux jouent à fond.

Une économie de moyens qui pèsera sur les résultats. Avec pour certains l'espoir de passer la barre des 3% des voix. C'est le seuil pour être remboursé de ses frais de campagne, contre 5% pour la présidentielle.

### **Quelle différence entre un commissaire et un député ?**

Tout oppose le commissaire et le député européen. Ou presque.

Le premier est nommé : un par Etat membre. Ce qui porte à 28 aujourd'hui le nombre de représentants siégeant à la commission.

Le second est élu. Chaque pays membre dispose d'un nombre de sièges correspondants à sa population. Au total, ce dimanche nous allons élire 751 députés européens. Ils sont donc plus nombreux, mais pas plus puissants que les commissaires. Loin de là.

Pour simplifier, la commission exerce le pouvoir exécutif de l'Europe et peut donc être comparée au gouvernement français dans ses fonctions. Un "gouvernement" qui a longtemps exercé un pouvoir étouffant pour le Parlement qui n'avait jusqu'en 1979 qu'un rôle "consultatif".

Mais petit-à-petit, le député européen a pris du muscle. Et peut désormais s'opposer et s'imposer réellement dans le processus de décision et d'action de l'Union européenne. Il n'a toujours pas la possibilité, à la différence du député français, d'être à l'initiative d'une loi, mais peut amender considérablement les textes soumis par la commission. Et il ne s'en prive pas. Depuis la dernière élection, 35.295 amendements ont été déposés. Le Parlement européen élabore également le budget de l'Union, en collaboration avec le Conseil, et va désormais élire le Président... de la commission européenne, justement. Les forces s'équilibrent !

### **Dans combien de pays va-t-on voter ?**

Les élections européennes vont se dérouler dans 28 pays, soit le nombre d'Etats-membres de l'UE. L'Europe s'est construite en plusieurs étapes. L'aventure a commencé à six (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg). Ces pays fondateurs ont été rejoints en 1973 par le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande. La Grèce est entrée dans l'Europe en 1981, l'Espagne et le

Portugal en 1986. Trois nouveaux pays sont devenus membres en 1995 (l'Autriche, la Suède et la Finlande).

L'élargissement le plus important a eu lieu en 2004, avec l'arrivée de dix nouveaux pays (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre et Malte).

En 2007, l'Europe est passée à 27 membres, avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie. Puis à 28 en 2013, avec la Croatie. Pour l'anecdote : aucun pays ne vote pour la première fois cette année, des élections intermédiaires ayant eu lieu en Croatie en 2013, suite à son adhésion.

### **C'est quand le deuxième tour ?**

Bonne nouvelle pour ceux qui hésitent encore à se déplacer : il n'y a qu'un seul tour pour les européennes, et c'est le dimanche 25 mai. Remarquez qu'il y a de quoi s'emmêler les scrutins : les 28 pays de l'Union ne voteront pas tous le même jour. Ainsi, ces Messieurs les Britanniques vont tirer les premiers, le 22. Dans certains Etats, il n'y a pas de seuil pour être élu. Dans d'autres, comme en France, il faut passer la barre des 5% des suffrages.

Mais revenons à l'essentiel : les citoyens de l'UE vont élire par ce suffrage universel direct les 751 membres qui constitueront le Parlement européen pour cinq ans, des sièges répartis par pays « grosso modo » en proportion de leur population. Par exemple 6 pour le Luxembourg, 74 pour la France et 96 pour l'Allemagne.

### **Est-ce que je vote pour une personne ou pour une liste ?**

On vote dimanche 25 mai pour élire les députés européens. Des individus donc. Et pourtant, à la différence du mode d'élection des députés français, nous allons voter pour des listes. Des listes complètes, comme elles sont présentées par les partis. Les règles interdisent de barrer des noms ou d'en changer l'ordre. Selon le pourcentage de voix recueillies, un nombre de sièges sera attribué à chaque liste. Il y en a 9 à se partager pour la zone Ouest. En 2009, l'UMP (27,5 % des suffrages) en a obtenu 3, le PS (17,28 %) en a gagné 2, tout comme Europe-Ecologie-Les-Verts (16,64 %). Le parti Libertas de Philippe De Villiers (10,27 %) et le Modem (8,48 %) ont emporté les deux dernières places. Voilà, vous savez tout. Ah, non. Une dernière chose : les partis ne dépassant pas la barre des 5 % sont exclus du partage.

### **Allons-nous vraiment élire le président de l'Europe ?**

Cette année, et pour la première fois, notre vote influencera le choix du président de la Commission européenne. Celui-ci sera élu par le Parlement, sur proposition des chefs d'Etat et gouvernement des Etats-membres, qui devront prendre en compte le résultats des élections.

Les grands partis ont choisi leur candidat à ce poste (le conservateur luxembourgeois Jean-Claude Juncker, le social-démocrate allemand Martin Schulz, le libéral belge Guy Verhofstadt, l'écologiste allemande Ska Keller et le représentant de la gauche radicale, le Grec Alexis Tsipras).

L'heureux élu, ne sera toutefois pas le président de l'Europe, pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas de président de l'Union européenne dans son ensemble. Chacune des institutions de l'UE (Conseil européen, Commission, Parlement) a le sien.

Si on devait comparer avec les institutions françaises, le rôle du président de la Commission ressemble d'ailleurs plutôt à celui d'un Premier ministre. Ce poste est souvent présenté comme le moteur de l'Europe. Un moteur au point mort après dix ans de règne du Portugais José Manuel Barroso.

letelegramme.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) EXCLUSIF ! Nicolas Sarkozy s'exprime dans "Le Point"

Le Point.fr



Nicolas Sarkozy dans ses bureaux de la rue de Miromesnil, à Paris, le 19 mai 2014. © Élodie Grégoire pour "Le Point"

L'ancien président de la République publie cette semaine une longue tribune sur l'Europe. Une déclaration d'amour vigilante, exigeante et lucide.

Cela commence par : "D'aussi loin que je me souviens, je me suis toujours senti viscéralement français." Pour se finir par : "Ne laissons pas détruire, ni aujourd'hui ni demain, ce trésor !"

Entre ces deux phrases : plus de 16 000 signes d'un vibrant plaidoyer de six pages pour l'Europe ponctué de propositions concrètes et de positions affirmées :

- "L'Europe nous protège des dérives idéologiques de nos gouvernants et des majorités qui les soutiennent."

- "Il faut suspendre immédiatement Schengen I et le remplacer par un Schengen II auquel les pays membres ne pourraient adhérer qu'après avoir préalablement adopté une même politique d'immigration."

- "Nous devons cesser de croire au mythe de l'égalité des droits et des responsabilités entre tous les pays membres."

- "L'absence de leadership met l'Europe en danger, car sans vision, sans cap et sans priorité."

- "La Commission ne devrait plus avoir de compétences législatives puisqu'il y a un Parlement européen, c'est à lui et à lui seul de légiférer."

Pour la première fois depuis qu'il a quitté l'Élysée il y a deux ans, Nicolas Sarkozy prend la plume et investit le champ politique. On le disait hésitant sur l'opportunité de publier un texte à quelques jours d'un scrutin médiatiquement dominé par les Eurosceptiques et que plusieurs instituts de sondage affirment acquis pour Marine Le Pen. À quatre jours des élections européennes, si importantes pour la France et pour le continent, il donne une leçon de courage aux cadres de l'UMP qui prônaient la modération et sa discrétion. Avec cet engagement critique et sincère, Nicolas Sarkozy s'extrait du débat public national entre européistes et europhobes pour livrer aux électeurs sa vision de l'Europe d'aujourd'hui. Une tribune riche et qui déclenchera de multiples réactions.

*Retrouvez l'intégralité de la tribune de Nicolas Sarkozy dans le n° 2175 du Point.*

**LAPRESSEENREVUE.EU**

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**